

L'HEURE DE VÉRITÉ...

Le gendarme est sans pitié!

Il faut reconnaître aux Gouvernements forts qu'ils sont dépourvus de complexes.

Les récentes mesures fiscales et économiques témoignent du peu de cas que l'on fait, en haut lieu, des opposants même constructifs.

Il n'en reste pas moins que ces mesures vont encore aggraver la misère qui s'installe dans les foyers ouvriers et notre Commission Administrative à la suite du bureau confédéral a alerté les travailleurs.

Il nous faut reconnaître que le rapport de force qui demeure aujourd'hui plus que jamais l'arbitre suprême, ne joue pas pour le moment, en faveur des salariés.

Les syndicats ne sont pas restés, pour autant, inactifs.

Les U.D. ont été reçues par Monsieur Fléchet, représentant, en la circonstance, le Président du Conseil.

En plus des problèmes qui requièrent des solutions locales, les responsables syndicaux n'ont pas manqué de profiter de cette entrevue pour faire part au représentant du Général De Gaulle des craintes et des désirs des travailleurs.

La politique de déflation et d'austérité a été, comme il se doit, sévèrement condamnée.

Il faut dire que Monsieur Fléchet, qui est par ailleurs un homme fort affable, n'est guère loquace dès qu'il s'agit de renseigner les syndicats ouvriers sur ce que compte faire le gouvernement pour enrayer la crise, pudiquement baptisée récession en l'an de grâce 1959.

Les syndicats furent également reçus par les parlementaires du département.

Soit qu'ils mesurent le peu d'étendue de leurs pouvoirs réels, ou pour toute autre raison, nos députés ne furent guère plus loquaces que leur ministre.

Tout au plus s'affirmèrent-ils solidaires de la politique gouvernementale qu'ils n'ont pourtant pas contribué à élaborer.

Cette solidarité fut également affirmée par Nestor Rombeault, l'ancien permanent C.F.T.C. de Saint-Nazaire, devenu député M.R.P.

Reconnaissons d'ailleurs que, logique avec lui-même, Rombeault a approuvé par son vote le programme de Monsieur Michel Debré (il est vrai que le premier ministre a annoncé la recherche d'une solution... à la question scolaire).

Décidément le mouvement syndical, qu'il s'agisse de la C.F.T.C. ou de la C.G.T., n'a pas de chance avec les siens devenus parlementaires.

Ceci confirme, s'il était besoin, la nécessité absolue pour notre mouvement syndicat de préserver son indépendance totale vis-a-vis de l'Etat et des partis politiques quels qu'ils soient.

C'est ce que ne manquera pas de signifier clairement le Congrès de notre U.D. F.O. qui se tiendra à Saint-Nazaire les 14 et 15 Février 1959.

Alexandre HEBERT.
